



Note Vision stratégique de GIBBIS

VISION

Notre défi, votre santé. Bruxelles, pôle d'excellence européen

ENGAGEMENT

- 1) Un système qui place la relation, l'écoute et la participation du patient au centre des soins.
- 2) Un système de santé de qualité, respectueux et équitable, qui garantit à chacun l'accès à des soins adaptés au bon moment et au bon endroit.
- 3) Une Région de Bruxelles-Capitale innovante et ambitieuse, pôle d'excellence en soins de santé, soutenue par des professionnels épanouis et valorisés.
- 4) Un système de santé qui anticipe, résiste et s'adapte durablement.

AMBITION

Éliminer les écarts d'espérance de vie (l'écart maximum actuel est de 6 ans) entre les différentes communes bruxelloises.

Augmenter l'espérance de vie en bonne santé de 10 ans d'ici à 2050 devient une priorité politique.

KPI transversaux - Ambitions (2040 – 2050)

KPI	Aujourd'hui	Objectif 2040	Objectif 2050
Écart d'espérance de vie entre les communes de Bruxelles	6 ans	< 3 ans	0
Espérance de vie en bonne santé des Belges	63,7 ans	+ 5 ans	+ 10 ans
% de population bruxelloise ayant renoncé aux soins pour raisons économiques	16%	8% (-50%)	4% (-75%)

Bruxelles Santé 2040

Nécessité d'une vision partagée et d'un engagement fort pour Bruxelles

Notre défi, votre santé – Bruxelles, pôle d'excellence européen

Bruxelles est à un tournant. Les inégalités se creusent, les jeunes générations voient leur santé et leur bien-être fragilisés, le vieillissement de la population accroît les besoins en soins, les pénuries de professionnels de soins augmentent, les attentes des citoyens changent. Tout cela dans le contexte d'une grande ville avec sa diversité socio-économique et socioculturelle et ses défis spécifiques.

Mais une autre voie est possible. Donner à chacun les moyens de grandir et vivre en bonne santé. C'est l'avenir et la santé des nouvelles générations de Bruxellois(es) qui est en jeu.

GIBBIS et ses membres portent une conviction forte : Bruxelles peut devenir un pôle européen de référence en matière de santé, reconnue pour son humanité et sa solidarité, son expérience, son souci de l'excellence et son sens de l'innovation. Une capitale qui, non seulement protège et soigne ses habitants, mais attire et inspire au-delà de ses frontières. Une capitale qui place la santé et le bien-être de chaque citoyen au cœur de sa vision, de sa stratégie et de ses engagements.

En tant qu'institutions de soins bruxelloises, nous avons aussi une responsabilité qui dépasse nos frontières régionales. Nos établissements accueillent et continueront d'accueillir avec la même exigence de qualité tous les patients, qu'ils soient bruxellois ou non. Bruxelles est une capitale ouverte et solidaire : elle soigne les personnes, indépendamment de leur lieu de résidence. Cette ouverture renforce son rôle de capitale de la santé aux niveaux national et européen.

Cette vision repose également sur une articulation cohérente entre la prévention, la première ligne, les hôpitaux, et l'innovation. Les soins de première ligne constituent le point d'ancrage de cette transformation : ils rapprochent les soins de santé des citoyens et renforcent la résilience du système.

Bruxelles se donne une ambition claire : devenir un pôle d'excellence européen en matière de santé, capable de garantir à chaque citoyen des soins de qualité, accessibles, respectueux et innovants. Le défi est de taille, mais la Région possède tous les leviers pour le relever.

En outre, nous voulons éliminer les écarts d'espérance de vie entre les communes bruxelloises et nous efforcer surtout d'augmenter de 10 ans l'espérance de vie en bonne santé.

Il ne s'agit pas là de simples objectifs en matière de santé : ce sont des projets à effet de levier social et économique. La santé est un fondement de l'égalité des chances, de la cohésion sociale et de la résilience économique. Ces ambitions sont donc cruciales.

Aujourd'hui, nous constatons que les habitants de certains quartiers vivent jusqu'à 6 ans de moins que les autres, un écart inacceptable dans une capitale solidaire. En éliminant cette inégalité, nous renforçons non seulement le bien-être des citoyens, mais aussi leur participation à l'éducation, au travail et à la société. De plus, une espérance de vie plus longue en bonne santé signifie moins de maladies chroniques, des coûts de soins de santé moins élevés et une productivité plus élevée. Chaque année de vie supplémentaire en bonne santé est un

investissement dans le capital humain et dans l'avenir de Bruxelles en tant que ville inclusive, innovante et prospère. Cette ambition n'est donc pas seulement une question de santé, mais un choix stratégique pour une société durable.

Cette note est donc à la fois un appel et un engagement.

Un appel fort à nos responsables politiques, bruxellois comme fédéraux, pour qu'ils portent une politique de santé ambitieuse, visionnaire et juste. Une politique qui protège chaque citoyen et qui nourrit la prospérité collective. Cette politique doit aussi intégrer pleinement la santé dans toutes les politiques publiques – urbanisme, mobilité, logement, environnement, éducation, bien-être, social, car la santé se construit bien au-delà des murs des institutions de soins.

Et c'est aussi un engagement clair de la part des institutions de soins bruxelloises : nous prenons nos responsabilités, nous affirmons notre volonté d'offrir à tous des soins accessibles, durables, efficaces, innovants et de la plus haute qualité.

Ce document présente notre cap, nos engagements et certains leviers stratégiques pour faire de Bruxelles une ville où la santé est un droit réel pour tous.

L'ambition politique et sociale pour la Région de Bruxelles-Capitale

À l'horizon 2050 :

- Éliminer les écarts d'espérance de vie (actuellement de 6 ans) entre les différentes communes bruxelloises.
- Augmenter l'espérance de vie en bonne santé de 10 ans des Bruxellois, grâce à une action cohérente sur les déterminants de santé, l'organisation des soins et la prévention.

Nos objectifs intermédiaires, à l'horizon 2040 :

- Réduire l'écart d'espérance de vie entre les communes bruxelloises à moins de 3 ans.
- Augmenter l'espérance de vie en bonne santé des Bruxellois de 5 ans.
- Réduire de 50 % le renoncement aux soins dans la Région bruxelloise pour des raisons économiques ou sociales.

Une transformation du système de soins à Bruxelles portée par 4 piliers stratégiques

1. L'humain d'abord : soigner avec le cœur

Objectif : replacer la relation, l'écoute et la participation du patient au centre des soins.

« Bruxelles, où les patients trouvent des espaces de dialogue et de confiance. Où les patients et leurs proches comprennent, choisissent, décident avec les soignants pour des soins pertinents, efficaces et efficient. Où l'on soigne avec compétence, mais aussi avec respect, empathie et dignité. Où la santé numérique est inclusive. »

Les ambitions 2040 :

Indicateurs clé	Situation actuelle	Objectifs 2040
La qualité des soins telle que perçue par le patient	Sentiment d'être écouté et pris en compte : 55% des Bruxellois ; jeunes adultes : ± 55-60%; adultes : ± 65%; aînés : ± 50-55%	85% des patients, quel que soit leur âge, se sentent écoutés et pris en compte.
L'aisance numérique des patients	Environ 50% des patients (et seulement 35% des aînés) se disent à l'aise avec les outils numériques de santé.	Au moins 80% des patients (et au moins 65% des aînés) se sentent à l'aise avec les applications de santé.
Formation relationnelle et interculturelle des soignants	40% des soignants ont suivi une formation en empathie, communication inclusive ou santé des jeunes.	Chaque soignant est formé à l'empathie, à l'interculturalité et aux enjeux générationnels.

Les recommandations/leviers :

- **Mesurer l'expérience des citoyens et des patients bruxellois :**
 - Institutionnaliser l'intégration des mesures d'expérience des patients au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale.
- **Développer les compétences relationnelles :**
 - Former les équipes soignantes à la diversité et à la communication inclusive.
 - Renforcer la prévention et la lutte contre la stigmatisation de certains patients.
- **Rekräer le lien avec les jeunes et les aînés :**
 - Valoriser l'autonomie des jeunes et des aînés en reconnaissant leur rôle citoyen au sein des communautés (notamment via les structures collectives et des lieux de liens : par exemple l'introduction de campus de soins pour personnes âgées).
- **Faciliter l'autonomisation du patient :**
 - Faciliter l'accès aux données et à l'autonomie via la codécision.

- Accompagner les patients dans l'accès aux données de santé en veillant à l'inclusion numérique, en particulier pour les publics identifiés comme étant en fracture numérique.
- Développer ou soutenir les outils qui renforcent la prévention et les interventions précoces.

2. L'Accessibilité : accéder aux soins sans barrière

Objectif : Garantir l'accès réel et fluide à la prévention et aux soins pour tous les Bruxellois et ceux qui en ont besoin dans la Région, sans barrière géographique, financière ou culturelle.

« Bruxelles, où chacun, quel que soit son âge ou sa situation sociale, peut se faire soigner dans des délais raisonnables. Où chacun peut faire appel à un centre de soins à proximité. Où la santé passe avant les préoccupations financières. »

Dans le système de santé belge, Bruxelles remplit une fonction importante et jouit d'un pouvoir d'attractivité particulier.

Rappelons qu'aujourd'hui, plus de 39% des patients traités dans les hôpitaux généraux sont originaires de la Flandre ou de la Wallonie, n'ont pas la nationalité belge ou font partie des personnes les plus vulnérables de notre population : sans-abris, demandeurs d'asile, sans-papiers.

Ambitions 2040 :

Indicateurs clé	Situation actuelle	Objectifs 2040
https://statbel.fgov.be/fr/the mes/menages/pauvreté-et- conditions-de-vie/risque-de- pauvreté-ou-d-exclusion- sociale Accessibilité aux soins sans barrière	16% des Bruxellois reportent des soins pour raisons financières ou pour cause de stigmatisation. 38% des Bruxellois sont à risque de pauvreté ou d'exclusion sociale.	Réduire de 50% les reports de soins pour raisons financières ou pour cause de stigmatisation autour des besoins en santé mentale
Accès à la première ligne de soins	<a href="https://statbel.fgov.be/fr/the
mes/menages/pauvreté-et-
conditions-de-vie/risque-de-
pauvreté-ou-d-exclusion-
sociale">https://statbel.fgov.be/fr/the mes/menages/pauvreté-et- conditions-de-vie/risque-de- pauvreté-ou-d-exclusion- sociale	Au moins 90 % des Bruxellois bénéficient d'un suivi structuré en matière de santé et ont un DMG.

	<p>En 2021, 68% des Bruxellois avaient un DMG (dossier médical global)</p> <p>32% des Bruxellois résident dans une zone où les habitants ont accès à moins de 3,9 contacts annuels chez un médecin généraliste.</p>	
https://statbel.fgov.be/fr/the mes/menages/pauvreté-et-conditions-de-vie/risque-de-pauvreté-ou-d'exclusion-sociale Couverture par des community centers	N/A	https://statbel.fgov.be/fr/the mes/menages/pauvreté-et-conditions-de-vie/risque-de-pauvreté-ou-d'exclusion-sociale Une couverture de la Région par des community centers, en synergie avec les acteurs de première ligne, pour offrir à chaque citoyen une porte d'entrée accessible vers les soins et les services de prévention, au plus près de chez lui
Listes d'attente	Les données actuelles sur les délais d'attente pour des interventions spécifiques font défaut en raison de l'absence de suivi au niveau national.	Dans les 5 ans, mise en place d'un système national permettant de mesurer de manière structurelle les délais d'attente pour les consultations, les examens d'imagerie médicale ou les opérations programmées Limiter les délais d'attente pour les soins planifiés non urgents à maximum 1 mois

Les recommandations/leviers :

- **Offrir des soins de proximité :**

- Renforcer l'accès à la première ligne (médecine générale, community centers, équipes mobiles de crise et de précarité).
- Instaurer des Community Centers comme nœuds territoriaux intégrés, connus de tous les citoyens.
- Développer de nouveaux modèles de soins axés sur les aînés avec des campus de soins et des habitats groupés comme point d'ancrage.
- Développer les réseaux d'unités mobiles avec un focus sur la santé mentale.

- **Créer des parcours de soins fluides :**

- Mettre en place un cadastre des délais d'attente afin d'optimiser l'accès aux soins selon les ressources disponibles.
- Lancer des guichets de santé de proximité et des "health navigators" dans les quartiers vulnérables via les community centers.
- Réorganiser l'accès aux soins non planifiables avec un système efficace de triage (rôle renforcé de la première ligne et des community centers).
- Chaque patient a accès à son dossier patient informatisé, qui reprend son historique médical. Chaque professionnel de soins en relation thérapeutique avec ce patient y a accès. Les données sont structurées et exploitables facilement.

- **Rendre les soins plus accessibles financièrement :**

- Rendre les soins préventifs gratuits pour tous.
- Rendre les soins de première ligne gratuits pour les jeunes.
- Créer un statut d'assurabilité par défaut pour les patients les plus défavorisés, qui ne sont pas affiliés à une mutuelle.

- **Orienter et accompagner les jeunes et les aînés dans leur parcours :**

- Instaurer des politiques de santé qui répondent à leurs besoins spécifiques.
- Renforcer la sensibilisation autour de la santé mentale, de l'importance de la prévention en général et d'interventions précoces, avec des approches dédiées aux jeunes et aux aînés.
- Généraliser le suivi proactif des patients via des prises de contact régulières pendant et après les différents trajets de soins, afin de réduire la fréquence des rechutes.
- Soutenir l'accompagnement à domicile pour ceux qui en ont besoin et là où c'est le plus efficient.

3. Excellence et Innovation : innover pour mieux soigner

Objectif : garantir le développement et la mise en œuvre généralisée de soins fondés sur les meilleures pratiques, soutenus par la recherche et l'expertise locale.

« Bruxelles, cœur battant de l'Europe de la santé. Une ville où les hôpitaux, les universités et les centres de recherche coopèrent avec les institutions européennes et les pays voisins. Où les chercheurs trouvent un terreau fertile pour innover. Où chaque patient, quel que soit son âge ou sa situation, bénéficie des soins de qualité et des meilleures pratiques mondiales. »

Ambitions 2040:

Indicateurs clé	Situation actuelle	Objectifs 2040
Reconnaissance européenne de l'excellence en santé	N/A	Création d'un pôle interuniversitaire européen en santé, basé à Bruxelles
Soutien à l'innovation sur le terrain	N/A	100 projets d'innovation soutenus par an dans la Région
Réforme du paysage hospitalier	N/A	Mise en œuvre des concepts clé de la réforme hospitalière adaptée aux spécificités bruxelloises

Les recommandations/leviers :

- **Créer un écosystème d'innovation en santé à Bruxelles :**
 - Mettre en place un pôle d'attraction interuniversitaire et interinstitutionnel pour la recherche et l'innovation en santé.
 - Créer un fonds régional d'innovation dédié à la santé, avec un financement pluriannuel et des appels à projets ciblés.
 - Soutenir la recherche appliquée (Real World Evidence – RWE) et les partenariats entre institutions de soins, universités et start-up.
- **Développer une politique régionale de qualité :**
 - Fixer des indicateurs communs de qualité pour les institutions bruxelloises.
 - Promouvoir une culture de la transparence et du partage des bonnes pratiques.
 - Développer des parcours de soins intégrés, en particulier pour les publics vulnérables.
- **Investir dans les ressources humaines et la formation continue :**
 - Créer des partenariats structurés entre les institutions de soins et les organismes de formation.

- Développer des modules de formation sur les enjeux émergents : addictions, diversité, précarité, numérique, santé mentale.
- Renforcer les compétences relationnelles et interculturelles, avec des formations spécifiques pour les soignants travaillant avec les jeunes et les aînés.

- **Intégrer les technologies de manière intelligente :**

- Déployer des outils numériques qui soutiennent les professionnels sans nuire à la qualité humaine des soins.
- Instaurer une commission nationale de régulation de l'IA en santé, avec une attention particulière à l'éthique, à la sécurité des données et à l'impact sur les pratiques cliniques.

- **Réformer le paysage hospitalier bruxellois :**

- Mettre en œuvre une organisation hospitalière plus spécialisée et collaborative, articulée avec la première ligne :
 - **Acute Care Centers** pour les soins aigus et urgents,
 - **Planned Care Clinics** pour les soins programmés et chroniques,
 - **Centres de référence** pour les pathologies complexes.
- Renforcer la coordination avec la première ligne, les community centers et les postes médicaux de garde (PMG) pour une gestion fluide des soins planifiables et non planifiables.
- Développer une organisation intégrée et efficace des soins non planifiables, avec une collaboration étroite entre les postes médicaux de garde des médecins généralistes et les services d'urgences, ainsi qu'un triage uniforme.

4. Résilience et durabilité du système

Objectif : construire un système qui anticipe, résiste et s'adapte durablement.

« Bruxelles, où les hôpitaux sont préparés à répondre aux situations de crise, où les soignants se sentent soutenus, où les patients se sentent bien entourés et pris en charge, où les infrastructures et les équipements de soin sont durables. Une ville où la prévention commence dès la naissance et accompagne le citoyen tout au long de son parcours de vie. »

Ambitions 2040:

Indicateurs clé	Situation actuelle	Objectifs 2040
Investissement en prévention	3,1% du budget fédéral de santé est consacré à la prévention. A Bruxelles, on est à moins de 1%.	Doubler la part du budget fédéral de santé consacrée à la prévention (au moins 6%). Création d'un fonds régional dédié à la prévention (doté et pérenne)
Accès à la prévention	Aucune donnée disponible au niveau régional	Chaque jeune Bruxellois bénéficie d'au moins une action structurée de prévention santé chaque année
Taux de vacances d'emploi	Le taux de vacances d'emploi - le nombre d'emplois vacants par rapport au nombre total de postes au sein de l'entreprise - est à 3% dans le secteur non marchand.	Remplir les postes vacants critiques
Les émissions de CO ₂	Le secteur de la santé est responsable de 5 % des émissions de CO ₂ en Belgique. Les hôpitaux en représentent quelque 55 %.	Réduire de 70 à 80 % les émissions de CO ₂ des hôpitaux

Les recommandations/leviers :

• Mettre en œuvre une approche préventive globale pour la région :

- Intégrer la santé dans toutes les politiques (Health-in-All-Policies, HiAP) : intégrer des critères de santé dans l'urbanisme, la mobilité, le logement, l'environnement, l'enseignement, etc.
- Renforcer la prévention primaire : sensibilisation de la population à l'importance de la vaccination et du dépistage, actions de prévention dans les écoles et les crèches.
- Renforcer le premier recours à la prévention en soins primaires : investissement dans le développement des community centers (équipes pluridisciplinaires du social et de la santé).
- Créer un Fonds régional dédié à la prévention (doté et pérenne) via une enveloppe pluriannuelle (ex. : « Fonds prévention Bruxelles ») avec la mise en

place de règles d'affectation et un cofinancement pour les projets locaux et les innovations.

- Intégrer l'hôpital comme partenaire d'un plan global de prévention pour la prévention secondaire/tertiaire.

- **Planifier une stratégie RH cohérente pour la Région :**

- Renforcer l'attractivité des métiers de soins en activant un plan d'action concret pour la Région de Bruxelles-Capitale (voir plan d'attractivité de GIBBIS décliné en 25 actions concrètes).
- Investir dans le bien-être au travail dans les métiers de la santé.
- Accompagner les soignants dans les différentes réformes de l'organisation des soins.

- **Renforcer la capacité de la Région à répondre aux crises :**

- Développer un plan régional de gestion des crises.
- Créer une Cellule régionale de veille sanitaire.

- **Optimiser le développement des dispositifs de santé mentale :**

- Porter une attention particulière aux jeunes, étant donné que la majorité des troubles psychiatriques se manifestent pour la première fois avant l'âge de 30 ans.
- Soutenir les projets de prévention en santé mentale dans les écoles.
- Développer des projets intégrés sur mesure pour la population bruxelloise, coordonnés au niveau régional et qui répondent aux besoins de chaque commune et quartier.
- Porter une attention particulière à l'accompagnement en santé mentale des aînés.

- **Accélérer la transformation écologique :**

- Accélérer les achats durables.
- Créer des incitants verts.
- Favoriser la mobilité douce.
- Verduriser les structures d'hébergement.
- Soutenir l'alimentation durable dans les institutions de soins.

Conclusion – Faire de Bruxelles un territoire de santé européen reconnu pour son excellence et son expertise

Faire de Bruxelles une capitale européenne de la santé, c'est bien plus qu'un projet de soins : c'est un véritable projet de société. Un projet qui offre aux jeunes générations un environnement protecteur et stimulant. Qui redonne du souffle aux patients comme aux soignants. Un projet qui place la solidarité et l'innovation au cœur de sa vision.

En 2040, Bruxelles peut devenir cette capitale européenne où la santé est un droit effectif pour tous, et un exemple inspirant pour l'Europe. Une ville qui soigne, qui innove, qui rayonne, qui attire, qui crée de l'emploi et qui, par la santé, écrit une nouvelle page de son histoire.

Mais cette transformation ne peut se faire que via une mobilisation collective, ouverte et ambitieuse. Agissons ensemble, patients, soignants, décideurs politiques, chercheurs, citoyens, pour construire ce futur commun. Parce que la santé est avant tout une responsabilité partagée. Et parce que Bruxelles mérite un système de soins à la hauteur de son potentiel.

Bibliographie

(2023). Consulté via les Bases de données de l'IMA – AIM – databanken: <https://atlas.aim-ima.be/base-de-donnees/?rw=1&lang=fr>

(2023). Consulté via le Bureau fédéral du Plan - indicateurs: <https://indicators.be/>

(2025). Consulté via StatBEL – la Belgique en chiffres : <https://statbel.fgov.be/fr/themes>

KCE Report 376A, (2024). Performance du système de santé belge – rapport 2024. Belgique en bonne santé

Belga, T.B. (2025, 25 februari). Healthcare sector generates 5% of Belgium 's CO₂ emissions. The Brussels Times.

Bruxelles Formation. (2024). Rapport annuel 2024 – 30 ans de formation professionnelle au service de l'emploi à Bruxelles.

(2024). Tableau de bord de la santé en Région bruxelloise. Vivalis – Observatoire de la santé et du social de Bruxelles-Capitale.

INAMI. (s.d.).

Sciensano – Sujets-santé – Qualité des soins de santé. (s.d.). Consulté via Sciensano: <https://www.sciensano.be/fr/sujets-sante/qualite-des-soins-de-sante>

VIVALIS. (s.d.).

heeft opmaak toegepast: Frans (België)

heeft opmaak toegepast: Frans (België)